

## 2 Politique

## Coopération Gabon-Turquie

## Le Gabon ouvre sa chancellerie à Ankara

SM

Libreville/Gabon

LE Gabon a désormais ses locaux, à Ankara, en Turquie. Le nouvel ambassadeur du Gabon dans ce pays aux portes de l'Europe, Hermann Immongault, a récemment présidé la cérémonie d'ouverture officielle de la chancellerie de notre pays dans la capitale turque.

Plusieurs personnalités y ont pris part, notamment l'ancien ambassadeur non-résident du Gabon en Turquie, Charles Essonghe (actuel ambassadeur gabonais en Italie). Ainsi que les autorités de la diplomatie turque, à l'instar du directeur général pour l'Afrique du ministère des Affaires étrangères, Hulusi Kiliç et l'ancien ambassadeur de



Photo : DR

Coupe de ruban officialisant l'ouverture de la chancellerie gabonaise à Ankara.

Turquie au Gabon, Amet Demirer. Cette ouverture fait suite à la volonté du chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, en mai dernier, lors de sa visite officielle dans la capitale turque d'ouvrir à Ankara, une chancellerie. Ce qui contribuera au renforcement de la coopération entre Libreville et Ankara.

Nommé le 23 février dernier, le diplomate gabonais, Hermann Immongault a présenté ses lettres de créance au président turc, Recep Tayyip Erdogan en septembre 2015. Il a reçu comme mission prioritaire d'œuvrer au développement des échanges économiques et commerciales entre les deux

pays.

Dans un cadre juridique d'une douzaine d'accords signés depuis l'an 2000, il est important de souligner que Libreville et Ankara entretiennent de bonnes relations. Plusieurs visites de haut niveau ont d'ailleurs été organisées, au cours de ces cinq dernières années, avec une

forte teneur économique.

Peu satisfaits du volume des échanges commerciaux de près de 100 millions de dollars, la Turquie et le Gabon ont exprimé l'ambition de tripler, très prochainement, ce volume conformément aux nombreuses potentialités de l'axe Libreville-Ankara. En plus des secteurs du

bâtiment et du transport aérien dans lesquels ils sont déjà présents, les investisseurs turcs portent un regard intéressé à d'autres domaines. Notamment, les industries de transformation de bois, l'agro-industrie, les mines, la santé, l'éducation, les ressources hydrauliques, la pêche et l'énergie.



Photo : DR

Le gâteau symbolisant l'ouverture de la mission diplomatique du Gabon en Turquie.

## Tournée de Jean Ping dans l'Estuaire

## La boucle

Juste KOMBILE MOUS-  
SAVOU

Libreville/Gabon

**CANDIDAT** à la candidature unique de l'opposition à la prochaine élection présidentielle, Jean Ping, a bouclé, samedi dernier, au quartier Ancienne Sobraga, dans le 2e arrondissement de Libreville, sa tournée dans la province de l'Estuaire. Occasion pour lui de communier avec plusieurs de ses partisans et de dresser le bilan de son périple entamé, le 28 novembre dernier, à Cocobeach, chef-lieu du département de la Noya. Un périple qui, à l'entendre, lui aura notamment permis de cerner les difficultés auxquelles sont



Photo : DR

Jean Ping et ses principaux soutiens à leur arrivée au quartier Ancienne Sobraga.

confrontées les populations de l'ensemble des villages et départements de la première province du pays. "L'Estuaire est malade. Les problèmes qu'on y rencontre sont les mêmes que ceux rencontrés dans les autres provinces du

pays", a-t-il clamé. Une découverte apparemment tardive pour celui qui fut, pendant trente ans, un proche collaborateur du président Omar Bongo Ondimba. Sans doute que sa proximité avec l'ancien chef

de l'État l'avait éloigné des réalités de ses compatriotes. Particulièrement virulent, il s'est montré très critique vis-à-vis du régime actuel, coupable, à ses yeux, de n'avoir pas pu "doter notre pays d'une véritable politique de développement dans tous les secteurs".

L'ancien président de la Commission de l'Union africaine qui, avait à ses côtés certains de ses pairs de l'opposition, est apparu combatif et déterminé. Éluant le climat délétère qui prévaut en ce moment au sein de l'opposition, il a annoncé la poursuite de sa tournée dans la province du Haut-Ogoué. Bien avant lui, l'ancien apparatchik du Parti démocratique gabonais (PDG), René Ndemezo'Obiang, avait appelé "les populations à se mobiliser en vue de s'inscrire

massivement sur les listes électorales lors de la prochaine opération de révision". D'autant que, selon lui, les en-

jeux liés à la prochaine élection présidentielle sont déterminants pour l'avenir de notre pays.

## Communication de la Commission électorale nationale autonome et permanente (CENAP)

LE Président de la Commission électorale nationale autonome et permanente (CENAP) informe les personnes désignées pour représenter ladite commission dans les commissions administratives mises en place pour la révision de la liste électorale au titre de l'année 2016 qu'un séminaire de formation et de sensibilisation sera organisé à leur intention, le jeudi 14 janvier 2015 à partir de 9 heures à l'auditorium de l'immeuble du ministère de l'Économie "Arambo". La présence de tous est de rigueur. Par ailleurs, les personnes désignées dans les commissions de révision à l'étranger et non détentrices de passeports sont priées de se rapprocher dans les plus brefs délais des services de la CENAP au siège de l'institution, sis à Kalikak.

Fait à Libreville, le 11 janvier 2016

Le Président  
René Aboghe Ella

## Miroir du Gouvernement

## Une Loi de finances à la peine

LA semaine dernière, on a failli assister à un véritable séisme. Une première qui devait faire date. De mémoire de Gabonais, jamais une Loi de finances n'avait été rejetée par la Cour constitutionnelle. Ce n'est que par "humanisme" que celle-ci a accordé une semaine au gouvernement pour revoir sa copie. Saisie par un compatriote, les neuf juges de la haute juridiction ont auditionné le ministre du Budget, Christian Magnagna. De sources bien informées, il n'a eu aucun mot pour justifier les dysfonctionnements comptables relevés dans le précieux texte. Une attitude surprenante, surtout lorsque l'on sait la nature des questions. "Quelles explications donnez-vous à la Cour quant à la non prise en compte des dépenses des institutions ?" ou encore "

quelle valeur juridique donnez-vous aux textes que vous signez ?" Sans que personne ne comprenne, c'est un discours muet qui a été servi par le membre du gouvernement, pourtant flanqué de tous les spécialistes de son ministère.

Et comme un mea-culpa, "nous reconnaissons ne pas avoir respecté scrupuleusement la procédure de la loi organique". Une réaction, sous d'autres cieux, qui aurait eu un impact négatif sur l'ensemble de l'équipe gouvernementale. A se demander ce que cache tant d'insuffisances dans la conduite procédurale des dossiers. Une situation étonnante, d'autant plus que son élaboration est un exercice annuel qui requiert beaucoup de rigueur. Une fois de plus, le gouvernement a failli.

Désormais, cloué au piloris, le rôle de l'équipe de Daniel Ona Ondo se réduit à faire des indulgences qui traduisent clairement un malaise. Jamais un gouvernement n'aura autant vu ses textes être au centre de la controverse. De ce fait, beaucoup d'observateurs lui reprochent une indolence qui frise l'inconstance, voire l'incompétence. Sinon, que dire alors ?

L'audition de Christian Magnagna à la Cour constitutionnelle est venue dévoiler les limites d'un exercice qui contraste avec le discours de tous les jours. Lequel consiste assurément à mettre la charrue avant les bœufs. Donnant l'impression de confondre vitesse et précipitation. Dans un contexte où les exigences sont nombreuses, il devait éviter soigneusement les

effets d'annonce, et mettre l'accent sur tous les mécanismes devant les conduire vers l'atteinte des objectifs. Au sujet de la Loi de finances, le gouvernement aurait dû prendre en compte les avertissements de l'Assemblée nationale. En effet, celle-ci avait tiré la sonnette d'alarme, quant à la qualité d'un texte adopté aux forceps et qui ne serait pas passé si les accointances politiques n'étaient pas intervenues. D'ailleurs, tous les élus nationaux, du même bord politique, n'avaient pas donné leur quitus. Tout le contraire, certains l'ayant ouvertement boudé. Au point de ne pas le voter.

De tout cela, visiblement aucun enseignement n'a été tiré. L'humiliation que le détenteur du porte-feuille a subie, la semaine écoulée, aurait pu être évitée.

Surtout si la démarche mettait en péril toute une politique.

Il faut croire que M. Magnagna et ses collaborateurs ont pris toute la mesure de la situation pour enfin se conformer à la norme. Il se doit bien de démontrer que les exigences économiques actuelles, guidées par une crise pétrolière redoutable, commandent plus de rigueur dans la gestion financière de la chose publique. Réduire le train de vie de l'Etat appelle non seulement de revoir l'ardoise des dépenses, mais également de répondre aux attentes, de plus en plus manifestes, des populations. Il faille le comprendre pour se sortir du sale guépier dans lequel certains sont en train de le faire tomber.